



Commission Sports de Nature.

Objet : Action de formation des bénévoles associatifs au développement durable

Pièce jointe en annexe : une fiche participative

1) Le contenu de cette action de formation et le choix des intervenants.

Rappel du contexte :

Cette action de formation n'est pas née de rien. Elle trouve son origine structurelle dans l'installation au sein du CDOS 91 d'une Commission des Sports de Nature à la date du novembre 2008.

L'action de cette Commission était, à l'origine, surtout ciblée sur la réactivation de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) projetée dès 2002, par le Conseil Général de l'Essonne, dont l'action essentielle est de mettre en place le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI).

Ce qui vous est proposé aujourd'hui consiste en une action d'un autre type, qui ambitionne d'aborder l'ample problématique du Développement Durable.

C'est une action *d'information-formation* dédiée à des bénévoles associatifs motivés par le développement des pratiques sportives de pleine nature fédérées.

On a beaucoup réfléchi à ce qui pouvait être mis en place à notre échelle départementale car il ne s'agissait pas de « télescoper » les initiatives fédérales déjà conduites dans ce secteur.

Il en est sorti un projet qui s'articule en **3 modules d'une demi-journée chacun**. Cette formation s'étendra sur 3 mois au cours du premier semestre 2010.

A) Le premier module privilégie *le Terrain*. Il est destiné à faire le point sur les modes opératoires qui pourraient s'envisager, sur le degré de prise en compte actuel du concept de Développement Durable par les associations sportives de pleine nature du Département de l'Essonne et sur les préconisations, sinon les méthodes, qui pourraient être recommandées.

La prise en charge de ce module pourrait être confiée à un opérateur appartenant au Pôle Ressources National des Sports de Nature.

B) Le second module privilégie l'approche de l'action en termes de *Territoires*. Le Développement Durable et Solidaire fait partie des compétences du Département. Il y a une politique publique, une volonté d'aller de l'avant, une démarche partenariale particulièrement ouverte. C'est elle qui a conduit le CDOS 91 à répondre à un appel à projet lancé par la Délégation au Développement Durable et Solidaire (D D D S) du Conseil Général de l'Essonne .

Même si des perspectives nouvelles en matière de réaménagement du territoire se profilent, il y aura toujours une permanence, qu'il s'agisse de la protection de la nature, des publics cibles concernés, des points sur lesquels il faut prioritairement agir, des aménagements d'équipements, etc.

La D D D S, qui est, en quelque sorte, notre partenaire d'impulsion, interviendra sur ce contenu à la fois pratique et politique.

C) Le troisième module est, plus nettement, informatif.

Il peut apparaître comme conjoncturel puisqu'il intervient au moment même où s'engage dans notre pays une réforme profonde de l'Université. Tout le monde sait cela, mais, au fond, connaissons nous l'action entreprise par l'Université d' Evry Val d'Essonne (U E V E) dans le domaine de la formation aux métiers de l'Education Physique et Sportive et des Activités Physiques et Sportives, y compris celles de la pleine nature ? Connaissons-nous l'inflexion qu'elle place sur le Développement Durable dans ses divers enseignements ? Connaissons-nous les rapprochements qu'elle effectue avec les acteurs de la vie économique et sociale ?

Il y a là, de la part du CDOS 91, une démarche innovante du fait que nous allons tenter, en local et, pourquoi pas, en réseau, de nous appuyer sur l'Université, acteur incontournable quand on parle de **Formation**.

L'U E V E animera ce contenu où prendront place les réponses qu'elle apporte et les questions que, en tant qu'entités sociétales, nous portons.

L'approfondissement, voire l'élargissement, de cette action sont prévus mais ils viendront dans un second temps, en tout état de cause après qu'une estimation positive (participation qualitative et quantitative, demandes plus spécifiques qui viendraient à émerger, adéquation de l'action à une démarche de territoire, par exemple) pourra être envisagée comme un encouragement à poursuivre.

2) *Le renseignement le plus complet possible de la fiche jointe nous est nécessaire.*

Vous l'avez compris, il ne s'agit pas d'une fiche de plus, aux multiples entrées, destinée à dresser un diagnostic sur l'état de la vie associative sportive dans son rapport aux différentes formes de pratique.

C'est une fiche très spécifique qui doit servir avant tout à éclairer, puis à construire les 3 interventions qui ont « un fil rouge »: informer et former en renforçant la curiosité sur certaines données générales, spécifiques et transversales, qui ont toutes quelque chose à voir avec le Développement Durable : *l'emploi et la formation* à des métiers déjà identifiés et d'autres à imaginer, *l'impact environnemental des pratiques* - on commence par les Sports de Nature et le succès de cette action sera un facteur déterminant pour décider d'aller plus loin -, *l'accessibilité* au plus grand nombre, la *participation* de la vie associative aux *initiatives territoriales*, les *validations d'acquis* à envisager dans les différents cursus de formation bénévole ou professionnelle .

Dès que vous aurez transmis cette fiche en retour, vous serez au cœur de l'action de formation projetée, ce qui nous créera quelques obligations.

C'est pourquoi il importe que vous soyez nombreux à nous répondre parce que, au fond, c'est de vous que vous allez parler.

Le Secrétaire Général du CDOS 91
Gérard Courtal